



Commune de Chigny

Rue des Vignerons 3
1134 Chigny
Tél. 021 802 18 56
administration@chigny.ch

Mardi: 10:00 à 12:00 et 17:30 à 18:30

DEMANDE D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le présent formulaire, dûment rempli et signé, doit parvenir au greffe municipal au moins 20 jours avant l'occupation du domaine public communal. Dans tous les cas, il est accompagné d'un plan de situation indiquant l'emplacement des travaux et/ou de l'occupation.

Informations de base

Maître d'ouvrage :	Entreprise :
Nom	Nom
Adresse	Adresse
NPA / Lieu	NPA / Lieu
Responsable	Responsable
Téléphone	Téléphone
Localisation des travaux ou de l'occupation :	

Fouille sur le domaine public

Description des travaux :

Dates d'occupation : du au

Emplacement : ☐ Sur la chaussée ☐ Sur trottoir
☐ Zone herbeuse ☐ Pavé

Emprise longueur/largeur (mètres) :

Marquage routier lors des travaux : ☐ Oui ☐ Non

Occupation du domaine public

Type d'occupation : ☐ Installation de chantier ☐ Echafaudage
☐ Benne
☐ Autre :

Dates d'occupation : du au

Emprise longueur/largeur (mètres) :

Lieu, date : Signature :

Annexes :

- Plan de situation indiquant l'emplacement des travaux et/ou de l'occupation.

Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée En séance de Municipalité du

Sceau Municipal :